

**Avis aux actionnaires du compartiment « SOFTWARE CONVICTION FUND »  
de la SICAV PERGAM FUNDS**

---

Paris, le 24 décembre 2024

**Objet : Retrait du conseiller Software Investment Advisory**

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes actionnaire de SOFTWARE CONVICTION FUND, un compartiment (ci-après « le compartiment »), de la SICAV PERGAM FUNDS gérée par PERGAM (ci-après la « Société de gestion ») agréée par l'Autorité des marchés financiers (ci-après « AMF ») sous le numéro GP 01-032 et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous informons que la Société de gestion va modifier le prospectus de votre compartiment de manière à retirer le conseiller Software Investment Advisory, qui jusqu'à présent assistait la société de gestion dans le cadre de la constitution et la gestion du compartiment SOFTWARE CONVICTION FUND.

Cette modification n'implique aucune démarche spécifique de votre part. Elle n'a aucun impact sur la stratégie de gestion et le profil de rendement et de risque du compartiment.

Les autres caractéristiques de votre compartiment restent inchangées.

Cette modification n'est pas soumise à agrément de l'AMF et entrera en vigueur le 31/12/2024.

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que les Documents d'Informations Clés du compartiment SOFTWARE CONVICTION FUND.

Le prospectus et les Documents d'Informations Clés de votre compartiment à jour seront disponibles sur le site internet de la société de gestion : [www.pergam.net](http://www.pergam.net).

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés :

- Au siège social de la société de gestion : PERGAM – 28 rue Bayard – 75008 Paris - France
- Par courriel à l'adresse suivante : [middle@pergam.net](mailto:middle@pergam.net)

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information qu'il vous siérait d'obtenir sur ces opérations.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

La Société de gestion